

Paris La Défense, mercredi 15 janvier 2020

NEGOCIATION SALAIRE DU 14 JANVIER 2020

La direction, égale à elle-même, a pratiqué le chantage à la signature d'un accord salaire au ras des pâquerettes. Pour tenter d'avoir quelques signataires elle a tenté de glisser un cheval de Troie dans le projet d'accord.

Elle a voulu en effet torpiller les négociations en cours sur les dotations aux activités sociales et culturelles en fixant un

montant pour ces dotations dans l'accord salaire alors qu'aucune des organisations présentes n'avait fait cette demande et que tout le monde attend la date de prochaine réunion sur ce sujet.

Heureusement les organisations présentes à la négociation salaire ne se sont pas laisser berné. Toutes ont exigé le retrait de cette clause.

Les propositions pour les augmentations de salaire sont quant à elles très faibles :

- **1% d'augmentation** générale pour les OETAM
- **Enveloppe de 1%** de la masse salariale des OETAM pour les augmentations individuelles et/ou les bonus qui toucheront 55% des salariés de cette catégorie
- **Enveloppe de 2,65%** de la Masse salariale des cadres pour les augmentations individuelles et les bonus.
- **Une prime de 800€** pour les salariés payés en dessous de 3 SMIC (environ 55000€). Cette prime sera non cotisable et non imposable. Encore une mesure qui va pénaliser notre système social et notamment le système de retraite.

L'accord final proposera également la tenue de négociations sur les IKV, l'aide aux aidants et la performance énergétique, ce qui là encore n'a rien à voir avec les salaires.

Bref, il semble que la direction, compte tenu de sa volonté d'austérité, a cherché, comme à son habitude, à détourner l'attention avec des propositions « hors sujet ».

Mais le tour de passe-passe ne fonctionne plus.

Les augmentations de salaire proposées sont une insulte faite aux **16000 salariés** du socle social commun qui se démènent chaque jour pour faire fonctionner une entreprise, aujourd'hui riche à milliards.

Ces milliards qui vont continuer à engraisser les parasites via des dividendes colossaux et des rachats d'actions, alors qu'ils devraient revenir dans les poches des salariés.

La CGT appelle donc l'ensemble des salariés à réclamer leur dû et à se mobiliser notamment dans le cadre du mouvement pour la préservation de nos retraites.

Dans ce domaine également ce sont les entreprises qui doivent mettre la main à la poche pour garantir un départ à 60 ans pour tous et à 55 ans pour les métiers pénibles après 37,5 ans de cotisation et un niveau pension de retraite à hauteur de 75% de la rémunération d'activité.